

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLICS
DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET LE
DISTRICT DE BAMAKO DANS LE CADRE DU PREM 2019
- DU 10 AU 19 JANVIER 2020-**



Janvier 2020

SYNTHESE DE LA MISSION

La présente mission a été réalisée dans les régions de Kayes, Koulikoro et le district de Bamako à travers le suivi de trois (3) Projets/Programmes publics de Développement inscrits dans le PTI 2019-2021 et dans le BSI 2019.

Spécifiquement, ces Projets/Programmes concernent la :

- **Région de Kayes:** le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP);
- **Région de Koulikoro :** le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) ;
- **District de Bamako :** le Projet de Construction et d'Équipement du Siège de l'INSTAT.

L'objectif de cette mission de suivi-évaluation est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissement public inscrits au Programme Triennal d'Investissement (PTI) 2019-2021 et au Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur le plan méthodologique et dans le but de recueillir des informations partagées et fiables, la mission a procédé à des rencontres préliminaires avec les autorités administratives/politiques et les Unités de Gestion des Projets (UGP) avant d'effectuer des visites de terrain au cours desquelles, elle a échangé avec certains bénéficiaires. Pour chaque projet, au terme des travaux, la mission a fait valider les constats, suggestions et recommandations avec les UGP et procédé également à des séances de restitution aux autorités compétentes desdites localités.

Sur le plan financier, le coût total de l'ensemble des trois (3) projets/programmes visités s'élève à **40, 609 milliards de F CFA** dont 8,352 milliards et 32, 257 milliards respectivement acquis sur les ressources intérieures et extérieures. Leur décaissement total cumulé est de **19, 639 milliards** à la date du 31 décembre 2019, soit un taux global de **48,36%**. Ce faible taux de décaissement est imputable essentiellement au PRESAN-KL (42,90%) et au SAPEP (50,74%). S'agissant du taux d'exécution financière des travaux de construction du siège de l'INSTAT, il est de 74,12%.

En termes d'exécution physique, les points saillants se déclinent de la façon suivante :

Au niveau du Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP)

Les réalisations physiques concernent essentiellement la composante vulgarisation à travers l'appui des structures techniques en moyens de déplacement et des paysans en matériels agricoles notamment les semoirs à attraction humaine et animale.

Les travaux proprement dits n'ont pas commencé notamment les aménagements, les constructions de magasins et de centres agro business ainsi que la construction du laboratoire.

L'exécution physique des travaux est en retard. A ce sujet, il a bénéficié d'une prorogation allant du mois de mars 2020 à décembre 2021 afin d'achever les travaux restants.

Concernant, le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL)

Le projet a connu une période de suspension allant du mois d'avril 2018 à mai 2019. Suite à la levée de cette suspension, les activités du projet ont redémarré. Cependant, des lenteurs sont observées dans la mise en œuvre du lot n°2 relatif à la réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguineda et les concertations sont en cours avec les différents acteurs concernés. Dans la zone OHVN, le taux d'exécution physique des travaux d'aménagement est de 25% contre un délai consommé de 55%.

Les différentes activités portent sur i) le Suivi des travaux de revêtement des canaux primaires et secondaires de Baguineda en zone OPIB, ii) le Suivi des travaux d'aménagement de 1 390 ha de périmètres irrigués dans la zone OHVN, iii) l'aménagement de Périmètres Maraîchers en zone OHVN, iv) la réception de certains équipements agricoles, v) le renforcement des capacités des groupements féminins et vi) les activités d'Appui à l'entrepreneuriat agricole et aux agropoles.

Quant au Projet de construction du siège de l'INSTAT

L'exécution des travaux physiques est en retard (60,04% pour un délai consommé de 116,5%). Ce retard est dû à la lenteur constatée non seulement dans l'exécution du lot n°2 relatif à l'électricité et la climatisation qui enregistre un taux d'exécution physique de 18,32% pour un délai consommé de 116,5% mais aussi au niveau du lot n°3 relatif aux menuiseries (taux de 55,48% pour un délai consommé de 116,5%).

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	8
REGION DE KAYES	8
1. PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (SAPEP)	8
1.1. Séance de travail avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) SAPEP	9
1.2. Réalisations physiques	10
1.3. Système de Suivi-évaluation	10
1.4. Situation financière	11
1.5. Etat de passation des marchés	11
1.6. Visite des réalisations physiques:	12
REGION DE KOULIKORO	13
2. PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA REGION DE KOULIKORO (PRESAN-KL)	13
2.1.Séance de travail avec l'Unité locale de Baguineda	13
2.2.Séance de travail avec la coordination nationale du projet	14
2.2. Réalisations physiques	14
2.3. Système de Suivi-évaluation du Projet	17
2.4. Situation financière	17
2.5.Etat de passation des marchés	17
2.6. Visite des réalisations physiques :	19
DISTRICT DE BAMAKO	20
3. PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)	20
3.1.Séances de travail avec les services techniques	21
3.2.Réalisations physiques	21

3.3. Système de Suivi-évaluation	21
3.4. Situation financière	21
3.5. Etat de passation des marchés.....	23
3.6. Visite des réalisations physiques	24
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	25
III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	26
CONCLUSION.....	29
IV. ANNEXES	30

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° 0012/MEF-SG du 06 janvier 2020, une mission conjointe de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) et de la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP)s'est déroulée du 10 au 19 janvier 2020, dans les régions de Kayes, Koulikoro et le district de Bamako.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Diakaria KONE, Planificateur à la DNPDP, Chef de la mission ;
- M. Yéhia ABDYOU/DNPDP, membre ;
- M^{me} DEMBELE Djeneba TANGARA, Directrice à la DRPSIAP de Bamako, membre ;
- M. Amadou DIAWARA, Directeur DRPSIAP/Koulikoro, membre ;
- M. Sidy Moctar, DRPSIAP/Kayes, membre;
- M. Abdoulaye DANSOKO, Chauffeur DRPSIAP/Bamako.

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPDP au titre de l'effet stratégique n°2 du Plan de Réforme de la gestion des Finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021 intitulé :« **Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique** ».

La situation des trois (3) projets/programmes ayant fait l'objet de cette deuxième phase de l'année 2019 de la mission de suivi des projets/programmes se présente par Région comme suit :

- **Région de Kayes** :le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP);
- **Région de Koulikoro** : le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) ;
- **District de Bamako** : Projet de Construction et d'Equipement du Siège de l'INSTAT.

Rappelons que l'objectif des missions de suivi-évaluation de l'année 2019 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, cinquante (50) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2019 PREM.

Les résultats attendus de cette mission sont :

- L'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;

- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'obtenir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnalités impliquées dans l'exécution desdits projets. Elle a également tenu à faire des entretiens préliminaires et restituer les résultats aux Unités de Gestion des Projets (UGP) et aux autorités administratives/politiques des localités qui ont, en retour apprécié, cette démarche pédagogique avant de souhaiter plein succès pour la suite des travaux.

Ci-joint, la liste des personnes rencontrées (annexe 2) et la 19^{ème} Revue des projets/programmes (visités) au 31 décembre 20019 (annexe 3).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Avant le démarrage effectif des travaux, la mission a procédé à une série de prises de contact avec certains services techniques tels que les CPS, les DFM, les DRPSIAP et les UGP. Ces prises de contact ont permis de les informer et surtout de prendre les dispositions pratiques pour une meilleure organisation de ladite mission. Les documents envoyés ont concerné :

- les TDR de la mission ;
- la copie scannée de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi –évaluation des projets ;
- la liste des documents de travail de la mission.

Dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

Sur le plan méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui ont permis non seulement de faire une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase dite « visite des réalisations physiques sur le terrain », a permis de constater l'effectivité des réalisations, d'apprécier leur niveau d'exécution et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées et d'échanger si possible avec les bénéficiaires.

Avant de quitter chaque localité, la mission a tenu à restituer et faire adopter les résultats obtenus par les UGP et les autorités administratives/politiques.

REGION DE KAYES

Dans la Région de Kayes, le Projet de d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP) a été concernée.

1. PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (SAPEP)

Le projet de d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP) a pour objectif global d'augmenter la productivité des systèmes de production agricole pluviale et irriguée des petits exploitants. De façon spécifique, il s'agit d'améliorer la fertilité des sols et la gestion des cultures, rendre accessibles et disponibles les intrants (semences, engrais) et faciliter l'accès des petits producteurs au marché et au financement.

Le Projet sera mis en œuvre à travers cinq (5) composantes, qui sont :

- Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols ;
- Disponibilité et accessibilité des semences certifiées ;

- Accès au marché et aux finances ;
- Unité de mise en œuvre du projet ;
- Consultation et appui technique de la mise en œuvre du projet.

La date d'entrée en vigueur est le 27 février 2013 et le 1^{er} décaissement a été effectué le 02 août 2013.

1.1. Séance de travail avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP) SAPEP

La mission a rencontré la direction générale du SAPEP, sise à la Cité UNICEF de Niamakoro/Bamako. Ces travaux dirigés par D^r Yacouba DOUMBIA, Coordinateur dudit projet a permis de connaître que le SAPEP a bénéficié d'une prorogation allant de mars 2020 à décembre 2021 afin d'achever les travaux restants, notamment :

- la construction du laboratoire de Sotuba dont les études sont en cours ;
- la construction de Centres agrobusiness dont le Dossier d'Appel d'Offre (DAO) se trouve à la Banque Africaine de Développement BAD, pour Avis de Non Objection (ANO) ;
- les travaux d'aménagement hydro agricoles dont les études Avant-projet Détaillée (APD) sont en cours de finalisation.

Il ressort des échanges que l'UGP a déjà tiré un certain nombre d'enseignements liés à la mise en œuvre du projet, à savoir : i) la meilleure diffusion des technologies, ii) la meilleure collaboration avec les structures partenaires dans la recherche et la vulgarisation et iii) l'assurance d'une pérennité de revenus pour les producteurs.

La coordination a, en outre mis en exergue les difficultés ayant affectées la mise en œuvre du projet. Il s'agit de la lenteur dans le traitement des dossiers et la rareté d'institution de micro finances capable d'octroyer des prêts avec des risques partagés et sans intérêt.

- **Séance de travail avec la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) de Kayes**

Il ressort des échanges que depuis 2014, le SAPEP intervient dans les cercles de Kayes, Diema, Nioro du Sahel et le cercle de Yélimané a été ajouté à partir de 2016.

En termes de difficultés majeures rencontrées, la mission a pu noter, entre autres, le retard dans le paiement des indemnités de 2018 (4 mois) et 2019 (4 mois), l'inadéquation du volume de travail avec le niveau de motivation du personnel et le retard accusé dans la réalisation des travaux.

- **Séance de travail avec le Secteur Agriculture du cercle de Kayes**

Il découle des échanges que la Région de Kayes a reçu 15 semoirs motorisés en 2017 dont 7 pour le cercle de Kayes. Sur ces 15 semoirs, 12 ne sont pas fonctionnels et 3 réexpédiés à la coordination du SAPEP pour inadéquation. Ces équipements sont attribués aux paysans sous forme de location vente. La valeur locative de ces équipements est de 282 500F dont 75 000F payables à l'enlèvement et le reliquat payable sur deux années. Sur une valeur locative totale

de 3 954 500F¹, il a été remboursé un montant de 840 000F, soit un taux de remboursement global de 21,24%.

S'agissant des semoirs à attraction animale pour la Région de Kayes, ils sont au nombre de 67 tous attribués aux paysans exceptés un en panne dans le cercle de Kayes. La valeur locative de ces semoirs est de 35 000F dont 15 000F payables à l'enlèvement et le reliquat payable sur deux campagnes agricoles. Sur une valeur locative totale de 2 310 000F, il a été remboursé ce jour 1770 000F, soit un taux global de 76,62%.

1.2. Réalisations physiques

Les réalisations physiques concernent essentiellement la composante vulgarisation à travers l'appui de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) en engins de deux roues et des paysans en matériels agricoles notamment les semoirs à attraction humaine et animale.

Les résultats de recherches portent sur :

- la réduction de la crise semencière par l'IER ;
- la mise à disposition des nouvelles variétés qui se présentent par spéculation comme suit :
 - Maïs (brico, djôrôbana, nafama et les variétés hybrides) ;
 - Mil (toronou, mil aristé, mil non aristé et les variétés hybrides) ;
 - Riz (nérica 4, nérica 8, BW, harica 3, sik 150, DKP 28, DKP 27 et dounkafa) ;
 - Sorgho (CSM 63, diakoumbin, seguifa, sangatigui, 06 SBF 4-DT, sorgho hybride.

Au passage de la mission, aucun gros œuvre n'a commencé particulièrement les aménagements, les constructions de magasins et de centres agro business ainsi que la construction du laboratoire. Les études pour les aménagements sont terminées et le rapport d'évaluation relatif au recrutement des entreprises pour les travaux de construction des magasins de stockage et centres agrobusiness a été envoyé aux Partenaires Techniques et Financiers (IFDC et BID) pour avis de non objection.

La valeur de location de l'ensemble des semoirs (à attractions humaine et animale) de 6 264 500F pour un remboursement total de 2 610 000F, soit un taux global de 41, 66%.

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le dispositif de suivi des travaux est assuré par des cadres du Ministère de l'agriculture aux niveaux des secteurs, sous-secteurs et les agents se trouvant dans les villages ou groupes de villages. La Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) à travers le point focal SAPEP procède à la compilation de l'ensemble des rapports produits par les secteurs.

Au niveau national, la tenue régulière des réunions techniques annuelles et des comités de pilotage permettent de faire le bilan de la campagne précédente et de donner des orientations claires et précises au projet.

¹Rapport d'activités de la campagne 2019-2020 du SAPEP/DRA de Kayes

1.4. Situation financière

Le coût total du projet est de 7, 870 milliards de francs CFA avec une contribution de la BID à travers un accord de prêt de 7, 270 milliards de francs FCFA. La contrepartie malienne est évaluée à 600 000 000 FCFA.

L'accord de financement signé entre le gouvernement du Mali et la BID porte sur 14 540 000 dollars US soit un montant de 7, 270 milliards de francs CFA au taux de 500 francs CFA pour 1\$US.

Le montant total prévu par l'accord est un prêt constitué par les Prêts BID et FSID, d'Istina'a et de vente à tempérament.²

Il a été décaissé sur le financement extérieur un montant total de 3,521 milliards F CFA sur une prévision de 7,270 milliards, soit un taux de décaissement de 48,43%. La faiblesse de ce taux est dû au retard accusé dans la réalisation des activités majeures du projet (aménagement, constructions de magasins et de centres agro business). Quant au budget d'Etat, son niveau de décaissement se chiffre à 472 millions sur une prévision de 600 millions de F CFA, soit un taux de 78,67%.

En résumé le financement acquis total s'élève à 7,870 milliards sur lesquels 3, 992 milliards a été décaissé, soit un taux d'exécution global de 50,74%.

1.5. Etat de passation des marchés

Les copies de marchés mises à la disposition de la mission sont:

- MARCHE N°005/SAPEP 2017 du 28 février 2017 relatif à la fourniture de matériel techniques agricoles et matériels informatiques, au SAPEP, exécuté par BAN-KEFA-RAMATA TRAORE pour un montant de 8 800 000 FCFA TTC, financé par la BID et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 11 mai 2017 ;
- MARCHE N°006/2017 SAPEP du 18 juillet 2017 relatif à la fourniture de 35 motos tout terrain avec accessoires (casques et trousseaux de clé) au SAPEP en lot unique, exécuté par BEIDY DIT AMADOU COULIBALY pour un montant de 21 000 000 FCFA TTC, financé par la BID et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 23 août 2017 ;
- MARCHE N°010/2017 SAPEP du 09 novembre 2017 relatif aux travaux de réhabilitation d'une chambre froide pour la conservation des semences à Sotuba au SAPEP, exécuté par ENTREPRISE DOUMBIAS-TP pour un montant de 12 918 000 FCFA TTC, financé par budget national exercice 2017 et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 07 février 2019 ;
- MARCHE N°006/SAPEP 2016 du 22 septembre 2016 relatif à la fourniture de 203 semoirs épandeurs de micro doses d'engrais mono rang à traction animale et accessoires, (lot1) au SAPEP, exécuté par ARC EN CIEL-SARL pour un montant de 14 210 000 FCFA TTC, financé par la BID et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 18 avril 2017 ;

² Rapport d'activités du projet, 4^{ème} trimestre 2019

- MARCHE N°007/SAPEP 2016 du 22 septembre 2016 relatif à la fourniture de matériel de laboratoire (lot7) au SAPEP, exécuté par SOPRESCOM -SARL pour un montant de 17 009 000 FCFA TTC, financé par la BID et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 14 février 2017 ;
- MARCHE N°00261/DRMP/DSP 2016 du 18 novembre 2016 relatif à la fourniture de 50 semoirs épandeurs de micro doses d'engrais et accessoires (lot2) au SAPEP, exécuté par ARC EN CIEL-SARL pour un montant de 28 250 000 FCFA TTC, financé par la BID et un délai d'exécution de 1 mois. Ce marché a été réception par le PV définitif du 18 avril 2017 ;

Au titre de l'année 2020, le plan de passation des marchés daté du 16 octobre 2019 comporte la réalisation de deux (2) activités sur financement de la BID par appel d'offres internationales ouvert, à savoir:

- le recrutement d'une institution de micro finance pour la mise en place d'un système de crédit au profit des petits producteurs et des agro éleveurs dans les zones du Projet SAPEP;
- les travaux d'aménagement de 500 hectares de parcelles, construction et équipements des centres agro-business, magasins et laboratoire de Sol-Eau-Plantes de Sotuba.

1.6. Visite des réalisations physiques:

La visite de terrain s'est déroulée dans le village de Koundo dans la commune de Hawa Dembaya. Elle a porté sur les semoirs motorisés et les semoirs à attraction animale.

Constats : A la lumière de la visite de terrain et des différents échanges, on peut noter les points suivants :

- ✓ Insuffisances techniques dans la conception des semoirs motorisés (difficulté de pouvoir semer lorsque le sol est humide à cause de la qualité des roues des semoirs) ;
- ✓ Faiblesse de la capacité du moteur des semoirs motorisés (moteur djakarta adapté aux semoirs) ;
- ✓ Non fonctionnalité des semoirs motorisés ;
- ✓ insuffisance dans la formation des bénéficiaires ;
- ✓ Retard dans le paiement des indemnités des agents sur le terrain ;
- ✓ Retard dans la mise en œuvre du projet.



Semoir à attraction animale fonctionnel



Semoir motorisé non fonctionnel

REGION DE KOULIKORO

Dans la Région de Koulikoro, le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) a été concerné.

2. PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA REGION DE KOULIKORO (PRESAN-KL)

Le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL) vise à accroître sur une base durable, la production des filières rizicoles et horticoles, ainsi que les revenus des populations cibles par la maîtrise de l'eau et la valorisation des produits. Il s'exécute à travers les composantes suivantes :

- ***Développement des infrastructures*** à travers les aménagements hydro-agricoles, les Infrastructures de désenclavement, de commercialisation et sociales ;
- ***Développement des chaînes de valeur*** à travers les dispositifs de vulgarisation, d'appui-conseil, d'organisation des producteurs, de transformation et de mise en marché des produits. Il s'agit de renforcer les capacités des institutions publiques, privées et communautaires du secteur agricole pour assurer une gestion efficace des infrastructures et des filières de production concernées ;
- ***Gestion du Projet.***

Le projet couvre initialement une période initiale de cinq (5) ans allant de 2015 au 31 décembre 2019.

2.1.Séance de travail avec l'Unité locale de Baguineda

La séance de travail avec l'unité locale s'est tenue en présence de la direction générale de l'OPIB. Elle a permis de faire un bref aperçu du projet de façon générale et des réalisations de Baguineda de façon spécifique. La mission a également noté que l'OPIB intervient dans la

mise en œuvre du PRESAN-KL en application aux dispositions de la convention signée entre les deux parties.

En outre, il ressort que des difficultés sont rencontrées dans la mise en œuvre du lot n°2 relatif à la réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguineda pour un montant de 1 164,033 milliards financé par la BAD et d'un avenant y afférent pour un montant de 601,467 millions financé sur la contrepartie de l'Etat. Dans ce cadre, une mission d'intégrité et d'éthique de la BAD a séjourné au Mali courant l'année 2019 en vue d'échanger sur le sujet avec les différentes parties concernées.

La mission a noté également la rupture du paiement des indemnités des agents depuis décembre 2017 et l'absence d'évaluation à mi-parcours des différentes conventions conclues avec les services techniques.

2.2.Séance de travail avec la coordination nationale du projet

Suite aux échanges, il s'avère que le taux d'exécution physique des travaux d'aménagement dans la zone OHNV est de 25% contre un délai consommé de 55%. Ces travaux concernent l'aménagement des périmètres de Sekela, Figuiratomo, Balazan et de Coursalé. Il est utile de rappeler que le projet a fait l'objet d'une suspension d'avril 2018 à mai 2019. La levée de cette suspension est intervenue le 13 mai 2019 sur la base des conclusions de la mission de supervision fiduciaire de la Banque ayant séjourné au Mali du 27 avril au 03 mai 2019. A cet égard, le redémarrage des travaux dans la zone OHNV était prévue pour le 21 janvier 2020. En prélude à ce redémarrage, l'AGETIER a entrepris une série de rencontres avec les entreprises en vue de la prise des dispositions d'ordre pratique.

Il ressort également qu'un montant total de 248,772 millions a été nanti pour lequel le projet est assigné en justice et dont l'Etat devrait rembourser à la BAD un montant de 65 millions. Sur ce nantissement du compte du projet par la BSIC, la réunion tenue le 4 septembre 2019 au cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances a recommandé d'informer non seulement les autorités en vue de la prise de décision mais aussi de porter le pourvoi en cassation devant la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage d'Abidjan.

2.2. Réalisations physiques

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PRESAN-KL ont porté sur les points ci-après :

Composante A : Développement des Infrastructures

Dans le cadre de la sous composante Aménagement hydro-agricole, les activités ont porté sur:

- **Suivi des travaux de revêtement des canaux primaires et secondaires de Baguinéda en zone OPIB**

Lot 1 : les travaux consistent au revêtement du canal principal de Baguinéda dans sa partie aval sur 8,7 km, au planage de 100 ha de parcelles à problèmes, à la réhabilitation des 52 prises des canaux secondaires, des huit (8) évacuateurs de crue, des deux (2) échelles de la prise de Sotuba, de la digue route sur 35 km, à la remise en état des deux (2) pièges à jacinthe.

La réception définitive a eu lieu le 09 février 2018.

Lot 2: Les travaux ont porté sur le revêtement des canaux secondaires sur environ 50,587 km. Il reste donc à revêtir les canaux secondaires sur 6,073 km. Les tronçons de canaux secondaires à revêtir sont du CST1 à CST6 soit 3,840 km et du CSS1 au CSS4 soit 2,233 km.

Les travaux de curage de 135 km de canaux tertiaires qui reviennent aux bénéficiaires ont été réalisés totalement.

- **Suivi des travaux d'aménagement de 1 390 ha de périmètres irrigués dans la zone OHVN**

Les études ont été achevées pour les Etudes techniques détaillées, le contrôle et la surveillance des travaux d'aménagement hydro-agricoles de 1256 HA de périmètres irrigués en zone OHVN attribuées au groupement SAED/ICAT-Sarl/Groupe SOTERCO et les rapports d'APD et du DAOI ont été validés.

Le Dossier d'Appel d'Offre International (DAOI) relatif aux travaux d'aménagement hydro-agricoles de 1 390 ha de périmètres irrigués dans la zone OHVN élaboré en quatre (4) lots suivants :

Lot 01 : Périmètre de 550 HA à Kakolodougou Séguéla (Commune rurale de Nyamina). Le taux d'exécution physique de ce lot est de 27,39% pour 55% de délai consommé ;

Lot 02 : Aménagement de 400 HA de périmètre à Figuiratomo (Commune rurale de Marmandougou). Le taux d'exécution physique est de 19,05% pour 55% de délai consommé ;

Lot 03 : Aménagement de 220 HA de périmètre à Balazan (Commune rurale de Kaniogo). Le taux d'exécution physique est de 33,35% pour 55% de délai consommé ;

Lot 04 : Aménagement de 220 HA de Périmètre à Coursalé (Commune rurale du Mandé). Le taux d'exécution physique est de 33,83% pour 55% de délai consommé.

Sous-composante : Aménagement de Périmètres Maraîchers

Dans le cadre des travaux d'aménagement de jardins maraichers féminins en zone OHVN dont 2 ha à Balazan, 5 ha à Faragoué, 2 ha à Coursale, 4 ha à Figuiratomo et 5 ha à Séguéla.

Sous-composante : Infrastructures de désenclavement

Dans le cadre de la réalisation des études techniques détaillées de 57 km de pistes rurales en zone OHVN, l'ordre de service a été notifié le 21 novembre 2017. Les études ont été menées et les versions définitives des rapports d'étude de faisabilité, d'APD et du DAO de réalisation des 57 km de pistes rurales en zone OHVN ont été fournis par le consultant suite à la séance de validation du 19 Septembre 2019.

Sous-composante : Infrastructures de commercialisation

Le Dossier d'Appel d'Offre National (DAON) relatifs à la construction de 5 magasins de stockage, à la construction de 5 marchés ruraux (Zone OHVN), à la construction de 3 marchés

(Kobalacoro, Tanima et Soundougouba) et à la réhabilitation du marché de Baguinéda-camp (Zone OPIB) a été approuvé le 26 janvier 2017.

Suite aux différentes observations prises en compte, le rapport d'évaluation révisé a été retransmis à la BAD le 08 Janvier 2019.

Sous-composante : Infrastructures sociales de base

Le DAON relatif à la construction et à l'équipement des neuf (9) salles de classes dont 6 en zone OHVN et 3 en zone OPIB, à l'amélioration de deux (2) CSCOM à Figuiratomo et Koursalé, a été approuvé le 26 janvier 2017.

Composante B : Développement des chaînes de valeurs

Les activités menées au compte de cette composante se présentent comme suit :

Sous composante B1 : Mise en valeur des exploitations

Le Dossier d'Appel d'Offre National (DAON) relatif à l'acquisition des équipements agricoles (dotations initiales) en zone OPIB et OHVN a reçu l'avis de non objection de la BAD le 3 octobre 2016. Le contrat a été signé le 21 juillet 2017 et notifié à l'adjudicataire le 16 Août 2017. Les équipements agricoles composés de 22 motoculteurs avec équipement complet, 27 repiqueuses manuelles, 6 mini- moissonneuse- batteuse, 13 batteuses à vanneuse/simple, 18 botteuses manuelles et 18 Décortiqueuses de riz ont été tous réceptionnés.

Sous composante B2 : Renforcement des capacités

Les principales activités ont porté sur :

Dans le cadre du renforcement des groupements féminins pour leur autonomisation, 180 membres des groupements féminins sur les six (6) sites du projet ont été formés sur la vie associative et leadership.

En matière d'Appui à l'entrepreneuriat agricole et aux agropoles, les activités menées ont porté sur les aspects suivants :

✓ Aide à l'emploi des jeunes et à l'installation de GIE:

La convention avec l'Agence de Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ) a été élaborée et soumise à l'avis de non objection de la BAD, le 11 avril 2017. L'ANO a été obtenu le 15 mai 2017. Cette convention a été signée entre les parties le 26 mai 2017. Des groupes de jeunes ont été sélectionnés dans la zone de l'OPIB et formés en machinisme agricole. A l'issue de ces formations, 4 GIE de machinisme agricole sont en cours de création et d'équipement.

✓ Promotion d'activités génératrices de revenus :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention avec Plan-Mali, le projet a développé un mécanisme pérenne pour favoriser le crédit « Epargner pour le changement ». Les activités ont porté sur la mise en place des groupes EPC et leur encadrement, ainsi 90 groupes EPC ont été mis en place par les animateurs à raison de 15 groupes par site (6). Le suivi de ces groupes a permis de toucher 2250 femmes.

2.3. Système de Suivi-évaluation du Projet

Le pilotage et l'orientation de la mise en œuvre du projet sont assurés par un comité de pilotage créé par Décision N°2016/00000215/MA-SG du 19 Mai 2006. Il est présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture ou son représentant désigné, et est composé des représentants des départements techniques concernés, des offices, des représentants de l'administration, des collectivités territoriales, des bénéficiaires et de la société civile (femmes, jeunes, ONG, etc.) directement impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Le système de suivi-évaluation du projet est décentralisé dans chaque office et coordonné au niveau de la cellule de coordination nationale par un spécialiste en suivi évaluation. Ce système est participatif et fournit de manière régulière des informations pertinentes sur les indicateurs de performance et d'impact ainsi que sur l'exécution des activités planifiées.

Le suivi-évaluation externe du projet est intégré au dispositif existant de suivi de la CPS-SDR en tenant compte aussi des indicateurs cibles communs retenus dans les composantes du projet. Le projet est également supervisé par la Banque à travers des missions de supervision (au moins 2 missions par an).

La revue à mi-parcours et l'évaluation finale seront réalisées en partenariat entre la Banque et l'emprunteur. La revue à mi-parcours sera réalisée à la fin de la troisième année du projet. L'évaluation finale aura lieu à la fin de la sixième année du projet ou à toute date convenue d'accord partie entre la Banque et l'emprunteur.

2.4. Situation financière

Le coût total du projet est de 27,777 milliards de F CFA dont 2, 625 milliards de contrepartie de l'Etat et 165 millions de participation des bénéficiaires. Le financement extérieur est de 24,987 milliards F CFA dont GAFSP pour 17, 938 milliards, FSN pour 4, 821 milliards et FAD 2, 228 milliards.

Le montant total décaissé s'élève à la somme de 11,846 milliards F CFA, soit un taux de décaissement de 42,90% au 31 décembre 2019. Ce montant se décompose de 1,925 milliards de l'Etat, soit 73,33% et de 9,921 milliards de décaissement extérieur, soit un taux de 39,70%.

2.5. Etat de passation des marchés

Il s'agit du :

- Marché n°01065/DGMP/DSP2018 du 22 juin 2018 relatif à la formation des producteurs, des agents et cadres de l'OHVN, de l'OPIB et du MA au PRESAN -KL, d'un montant 50 000 000 F CFA HT, attribué à l'Entreprise SANTARALA pour un délai d'exécution de 1 mois ;
- Marché n°01066/DGMP/DSP 2018 du 22 juin 2018 relatif à l'acquisition d'équipement divers (lot 2 : acquisition de petits équipements pour reboisement, de photocopie grand format et équipements d'appuis pour les mairies des communes de la zone l'OHVN et de l'OPIB) au PRESAN -KL, d'un montant de 166 754 500 F CFA HT, , attribué à l'Entreprise Bocari SAGARA pour un délai d'exécution de 1 mois ;

- Marché n°01067/DGMP/DSP 2018 du 22 juin 2018 relatif à l'acquisition d'équipement divers (lot 3 : acquisition d'équipements de bureaux secteurs de l'OHVN, acquisition de groupes électrogènes pour les bureaux des secteurs ; équipements d'un bloc de 3 salles de classe à Baguinéda, acquisition de moustiquaire imprégnées, équipement de cases de santé et renforcement du plateau du CSCOM de Baguinéda camp) au PRESAN -KL, d'un montant de 116 363 200 F CFA HT, attribué à l'Entreprise SAMPY SERVICES SARL pour un délai d'exécution de 1 mois ;
- Marché n°04313/DGMP/DSP 2018 du 05 novembre 2018 relatif à la formation des agents et cadres de l'OHVN, de l'OPIB et du MA au PRESAN -KL, d'un montant 40 255 800 F CFA HT, attribué au groupement GERAD/BREFADE pour un délai d'exécution de 20 mois ;
- Marché n°04314/DGMP/DSP2018 du 27 février 2018 relatif à la formation des producteurs, des agents et cadres de l'OHVN, de l'OPIB et du MA au PRESAN -KL, d'un montant 274 471 400 F CFA HT, attribué au groupement GERAD/BREFADE pour un délai d'exécution de 20 mois ;
- Marché n°00544/DGMP/DSP 2017 relatif à l'acquisition d'équipement agricoles (lot 1 : travaux de réalisation de 10 forages positifs dans la zone de l'OPIB) au PRESAN -KL, d'un montant de 67 000 000 F CFA HT, attribué à l'ETAF pour un délai d'exécution de 4 mois ;
- Marché n°00221/DGMP/DSP 2017 relatif à l'acquisition d'équipement agricoles (lot 2) au PRESAN -KL, d'un montant de 106 176 070 F CFA HT, attribué au CO.GE.TANS-SARL pour un délai d'exécution de 4 mois ;

Concernant exclusivement l'OPIB, il s'agit du :

- Marché n°T1-IHIO-289-01-01-2015 relatif aux travaux de réhabilitation du canal principal du périmètre irrigué de Baguinéda au PRESAN -KL, d'un montant de 3 213 227 150 F CFA HT, attribué au groupement EGK/EAD pour un délai d'exécution de 7 mois ;
- Marché n°T1-IHIO-289-01-01-2015 relatif aux contrôles et à la surveillance des travaux de réhabilitation du canal principal du périmètre irrigué de Baguinéda au PRESAN -KL, d'un montant de 264 330 000 F CFA HT, attribué au groupement SONED-AFRIQUE/ICAT-SARL pour un délai d'exécution de 9 mois ;
- Marché n°T1-IHIO-289-01-02-2015 relatif aux travaux de réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguinéda au PRESAN -KL, d'un montant de 1 164 033 699 F CFA HT, attribué au groupement BECM-CG pour un délai d'exécution de 7 mois ;
- Marché n°T1-IHIO-289-01-03-2015 relatif aux travaux de réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguinéda au PRESAN -KL, d'un montant de 601 467 971 F CFA HT, attribué au groupement BECM-CG pour un délai d'exécution de 4 mois ;

S'agissant de l'OHVN, il concerne le :

- Marché n°T1-IHIO-289-02-01-2015 relatif aux travaux d'aménagement de 1256 dans la zone OHVN (lot1 : travaux aménagement de 550 ha à Kakolodougou, Séguéla) au PRESAN -KL,

d'un montant de 4 857 174 034 F CFA HT, attribué au groupement EGK/EAD/OTER-SA pour un délai d'exécution de 12 mois ;

- Marché n°T1-IHIO-289-02-02-2015 relatif aux travaux d'aménagement de 1256 dans la zone OHVN (lot2 : travaux aménagement de 400 ha à Figuiratomo) au PRESAN -KL, d'un montant de 3 098 439 983 F CFA HT, attribué au groupement BEKAMI/CHINA ZHONG HAO (GH) pour un délai d'exécution de 12 mois ;
- Marché n°T1-IHIO-289-02-03-2015 relatif aux travaux d'aménagement de 1256 dans la zone OHVN (lot3 : travaux aménagement de 220 ha à Balazan) au PRESAN -KL, d'un montant de 2 411 837 310 F CFA HT, attribué à l'E.T.E.F pour un délai d'exécution de 12 mois ;
- Marché n°T1-IHIO-289-02-03-2015 relatif aux travaux d'aménagement de 1256 dans la zone OHVN (lot4 : travaux aménagement de 220 ha à Coursalé) au PRESAN -KL, d'un montant de 2 603 294 267 F CFA HT, attribué groupement EGK/EAD/OTER-SA pour un délai d'exécution de 12 mois ;

2.6. Visite des réalisations physiques :

La mission a visité les réalisations du PRESAN-KL au niveau de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB). Il est utile de signaler que cette visite a coïncidé avec la période de culture de contre saison dans ledit Office. A cet égard, la visite a porté sur :

- le canal principal du périmètre;
- les drains principaux et secondaires;
- le revêtement des canaux principaux et secondaires (visités dans le cadre de l'OPIB)
- les cultures de contre saison.

Constats: le principal constat reste le retard accusé dans la réalisation de l'avenant relatif au lot n°2 de Baguineda (réhabilitation des canaux secondaires pour un coût de 601,467 millions, financé par l'Etat et dont le délai d'exécution est de 4 mois).

Rappelons que le marché initial est financé par la BAD pour 1,164 milliards de F CFA et l'ordre de service y afférent a été notifié par l'AGERTIER à l'Entreprise BECM-CG à compter du 20 janvier 2016 pour un délai de 7 mois.

La mission a appris également la rupture du paiement des indemnités des agents depuis décembre 2017.



Revêtement de canal dans la zone OPIB

DISTRICT DE BAMAKO

Au niveau de cette région, un (1) projets/programmes a été suivi, il s'agit du Projet de

3. PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU SIEGE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INSTAT)

Situé en commune V du district de Bamako en face de l'hôtel Olympe, le nouveau siège de l'INSTAT est bâti sur une superficie de 3 700 mètres carrés et est structuré autour d'un rez-de-chaussée surmonté de cinq (05) niveaux, comprenant entre autres d'un sous-sol servant de parking, de magasins, de salles multifonctionnelles, de bureaux et de salles de conférence.

La construction de cet édifice « est un instrument indispensable pour le développement et permet d'améliorer les conditions de travail du personnel » de l'INSTAT.

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) est le service officiel des statistiques du Mali créé en 2009 par l'Ordonnance n°09-016/P-RM du 20 mars 2009 en érigeant ainsi la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) en un établissement public à caractère scientifique et technologique.

A ce titre, il est chargé, entre autres : (i) d'entreprendre des recherches et études sur les questions statistiques et économiques, à la demande des administrations publiques et éventuellement des personnes physiques ou morales de droit privé, (ii) de coordonner les méthodes, les moyens et les travaux statistiques et produire les données et indicateurs statistiques nécessaires à la gestion économique et sociale, (iii) de centraliser la documentation statistique et économique et réaliser l'unification des nomenclatures et des codes statistiques, (iv) de collecter, traiter et analyser les données statistiques, notamment

celles nécessaires au suivi de la conjoncture économique et financières et à l'élaboration des programmes de développement économique, social et culturel.

3.1.Séances de travail avec les services techniques

La séance de travail a permis à la mission de comprendre la genèse du projet de construction de l'INSTAT dont la pose de la pierre a été faite par le ministre en charge de l'Aménagement du Territoire et de la Population et qui devront prendre fin en 2020. L'entreprise a saisi également l'occasion pour faire le point d'avancement des travaux. Au cours des séances de travail avec l'entreprise et le bénéficiaire, aucune difficulté particulière n'a été signalée.

3.2.Réalisations physiques

Les travaux de raccordement, tuyauterie et de menuiserie sont toujours en cours. Le chantier est bien approvisionné, le personnel du chantier est composé de personnel de l'encadrement, d'ouvriers qualifiés et non qualifiés.

Le projet est en repartie en quatre lots suivant les marchés, le lot1 est constitué de gros œuvres, le lot2 est relatif à l'électricité, le lot3 s'intéresse à la menuiserie et le lot 4 pour la plomberie.

L'état d'avancement par lot est retracé dans le tableau suivant:

N°	LOTS	Taux d'exécution des travaux %	Délai consommé %
1	Terrassement, gros œuvres voiries et réseaux divers étanchéité revêtement et peinture	86,13	116,5
2	Électricité (courant fort, courant faible) et climatisation	18,32	116,5
3	Menuiseries (métallique, bois et aluminium, ferronnerie et faux plafond)	55,48	116,5
4	Plomberie sanitaire et sécurité incendie	71,98	116,5
	Total général des travaux	60,04	116,5

3.3. Système de Suivi-évaluation

Le projet est suivi à travers la contractualisation avec un groupement de suivi architectural et d'ingénierie (FAUR/BB CONSEILS). Aussi, chaque semaine un PV est adopté à l'occasion de la réunion de suivi du chantier.

En outre, des missions de suivi sont parfois organisées par la DNPD en vue de s'enquérir de l'état d'évolution des travaux.

3.4. Situation financière

A la lumière des informations reçues auprès de l'INSTAT, le coût total du projet (équivalent au montant des marchés) est de 5,127 milliards dont 4, 882 milliards pour les travaux et 245,168 millions pour le contrôle et le suivi.

De 2016 au 31 décembre 2019, le paiement total s'élève à 3,800 milliards de F CFA, soit un taux global de décaissement de 74,12%. Sur le marché des travaux, il a été payé un montant cumulé de 3,555 milliards, soit un taux de 72,83%. S'agissant du marché de suivi, les différents paiements totalisent un montant de 245,069 millions, soit un taux de 99,95%. A cet égard, il importe de signaler que le marché relatif au contrôle et suivi a été entièrement payé alors que l'exécution physique des travaux sur le terrain est de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%³.

Aucun mandat en souffrance n'a été notifié à la mission. En revanche, il reste à payer sur les deux marchés (travaux et suivi), un montant de 1,327 millions F CFA dont 1,327 milliards pour les travaux et 118 800F pour le suivi.

Le détail de la situation financière du projet est consigné dans les tableaux suivants:

TABLEAU RECAPITULATIF DU FINANCEMENT DES MARCHES RELATIFS AUX TRAVAUX ET AU SUIVI DU SIEGE DE L'INSTAT DE 2016 AU 31 DECEMBRE 2019

MARCHES DE TRAVAUX & SUIVI	COÛT PAR MARCHÉ/LOT	PAIEMENTS CUMULES PAR MARCHES DE TRAVAUX & MARCHÉ DE SUIVI	RESTE A PAYER MARCHÉ & LOT	TAUX DE PAIEMENT
Lot1 VRD	1 996 898 618	1 666 129 566	330 769 052	83,44
Lot 2 ELECTRICITE	1 248 615 820	687 132 169	561 483 651	55,03
Lot 3 MENUISERIE	1 180 357 540	869 648 418	310 709 122	73,68
Lot 4 PLOMBERIE	456 082 980	332 475 368	123 607 612	72,90
TOTAL MARCHÉ DE TRAVAUX	4 881 954 958	3 555 385 521	1 326 569 437	72,83
MARCHÉ DE SUIVI	245 188 000	245 069 200	118 800	99,95
TOTAL MARCHÉ DE SUIVI	245 188 000	245 069 200	118 800	99,95
TOTAL GENERAL (TRAVAUX + SUIVI)	5 127 142 958	3 800 454 721	1 326 688 237	74,12

Source: INSTAT/Comptabilité

³ PV de réunion de chantier n°52 du 28 novembre 2019.

TABLEAU RECAPITULATIF DES PAIEMENTS DES MARCHES

DE TRAVAUX & DE SUIVI PAR ANNEE

ANNEE	PAIEMENT DES MARCHES PAR ANNEE		MONTANT TOTAL PAYE
	MARCHES DE TRAVAUX	MARCHE DE SUIVI	
2 016	251 000 000	40 000 000	291 000 000
2 017	1 898 535 100	100 000 000	1 998 535 100
2 018	40 000 000	46 000 000	86 000 000
2 019	1 365 850 421	59 069 200	1 424 919 621
TOTAL	3 555 385 521	245 069 200	3 800 454 721

Source: INSTAT/Comptabilité

3.5. Etat de passation des marchés

Cinq (5) marchés ont été conclus dont quatre (4) au titre des travaux et un (1) pour le suivi architectural:

- MARCHE N°00549/DRMP/DSP 2016 du 17 août 2016 relatif aux travaux de construction du siège de l'INSTAT avec sous-sol ; lot 1 : terrassement, gros œuvres voiries et réseaux divers étanchéité revêtement et peinture), exécuté par MALI CONSTRUCTION BTP-SARL pour un montant de 1 996 898 618 FCFA TTC, financé par budget national de l'exercice 2016, 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 18 mois ;
- MARCHE N°00548/DRMP/DSP 2016 du 17 août 2016 relatif aux travaux de construction du siège de l'INSTAT avec sous-sol ; lot 2 : électricité (courant fort, courant faible) et climatisation, exécuté par MALI CONSTRUCTION BTP-SARL pour un montant de 1 248 615 820 FCFA TTC, financé par budget national de l'exercice 2016, 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 10 mois ;
- MARCHE N°00575/DRMP/DSP 2016 du 25 août 2016 relatif aux travaux de construction du siège de l'INSTAT avec sous-sol ; lot 3 : menuiseries (métallique, bois et aluminium, ferronnerie et faux plafond), exécuté par ENTREPRISE BAMAKOISE DE CONSTRUCTION pour un montant de 1 180 357 540 FCFA TTC, financé par budget national de l'exercice 2016, 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 08 mois ;
- MARCHE N°00469/DRMP/DSP 2016 du 04 août 2016 relatif aux travaux de construction du siège de l'INSTAT avec sous-sol ; lot 4 : plomberie sanitaire et sécurité incendie, exécuté par MALI CONSTRUCTION BTP-SARL pour un montant de 456 082 980 FCFA TTC, financé par budget national de l'exercice 2016, 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 04 mois ;
- MARCHE N°00626/DRMP/DSP 2016 du 14 septembre 2016 relatif au suivi architectural et d'ingénierie des travaux de construction du siège de l'INSTAT, exécuté par le Groupement FAUR/BB CONSEILS, pour un montant de 245 188 000

FCFA TTC, financé par budget national de l'exercice 2016, 2017 et 2018 et un délai d'exécution de 18 mois.

3.6. Visite des réalisations physiques

La mission a trouvé l'Entreprise sur le chantier, il lui a été suggéré de poursuivre les travaux de repérage, de construction de graines techniques et de veiller au respect de la réglementation en la matière.

Le nouveau bâtiment est un immeuble de 5 niveaux comprenant une cinquantaine de bureaux et des salles de conférence pour un coût total de plus cinq milliard de FCFA. Entièrement financés par le gouvernement malien, les travaux sont exécutés à hauteur de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%. Ceci dénote un grand retard accusé dans l'exécution du projet. Ce retard est plus consenti, d'une part, au niveau du lot n°2 relatif à l'électricité et la climatisation qui enregistre un taux d'exécution physique de 18,32% pour un délai consommé de 116,5% et d'autre part, au niveau du lot n°3 portant sur les menuiseries qui, aussi, a un taux de 55,48% pour un délai consommé de 116,5%.

Les travaux de raccordement et de la construction des graines techniques sont beaucoup avancés. Ces travaux sont nécessaires pour la finition des gros œuvres mais insignifiants par rapport à l'avancement des travaux. Les travaux de pose de menuiserie sont très avancés mais qui n'influent pas sur l'avancement des travaux car la confection des menuiseries a été déjà prise en compte.

Constat : Le constat majeur est le retard enregistré dans la réalisation du projet. A ce sujet, il a été suggéré à l'entreprise et à l'INSTAT d'accélérer la mise en oeuvre du projet.

Par ailleurs, sur un montant total de 245 188 000 F CFA correspondant au marché de suivi, il a été payé 245 069 200F, soit un taux de paiement de 99,95% tandis que le taux d'exécution physique des travaux est de 60,04% pour un délai consommé de 116,5%. Cette situation pourrait négativement affecter le suivi du reste des travaux.



Nouveau Siège de l'INSTAT

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;

la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;

la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;

la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;

la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain;

la nécessité d'accélérer les travaux eu égard au retard accusé dans la mise en œuvre de certains projets (PRESAN-K1 et construction du siège de l'INSTAT).

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE (SAPEP)					
1	- Retard dans la mise en œuvre du projet	- Retard dans la réalisation des activités majeures du projet (aménagement, constructions de magasins et de centres agro busines)	- revoir le planning des activités en fonction du nouveau chronogramme	-MASAPEP; - PTF; - Structures partenaires.	Immédiat
		- lenteur dans le traitement des dossiers	- accélérer le traitement des dossier	- MA/SAPEP; - PTF; - Structures partenaires.	Immédiat
		- rareté d'institution de micro finances capable d'octroyer des prêts avec des risques partagés et sans intérêt.	- lancer à nouveau un appel d'offre	-MA/ SAPEP; - PTF; - Structures partenaires.	Immédiat
2	- Non fonctionnalité des semoirs motorisés	- Insuffisances techniques dans la conception des semoirs motorisés (difficulté de pouvoir semer lorsque le sol est humide à cause de la qualité des roues, faiblesse de la capacité du moteur des semoirs motorisés); - Insuffisance dans la formation	- revoir la qualité des semoirs motorisés ; - intensifier les	- MA/SAPEP; - IER; - Structures partenaires.	Immédiat

		des bénéficiaires ;	formations des paysans sur l'utilisation des semoirs		
3	- Retard dans le paiement des indemnités des agents sur le terrain	- non fourniture des pièces justificatives dans les délais impartis	- Informer/sensibiliser les agents sur les procédures de paiement; - Revoir si possibles les termes des conventions de paiement.	- UGP -SAPEP; - MEF, MA; - structures partenaires/ points focaux; - BID.	Immédiat
PROJET DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DE LA REGION DE KOULIKORO (PRESAN-KL)					
1	- Retard dans la mise en œuvre du projet	- suspension du projet; - retard ans la mise dans la mise en œuvre du lot n°2 relatif à la réhabilitation des canaux secondaires du périmètre irrigué de Baguineda; - lenteur dans le traitement des dossiers et dans les décaissements; - nantissement du compte du projet par la BSIC.	- accélérer le processus de redémarrage des activités; - poursuivre les efforts des deux parties (Coordinations locale et nationale) pour suivre et diligenter dans le traitement des dossiers du projet ; - libérer les comptes du projet	- MA/Coordinations nationale et locale du PRESAN-KL; - MEF; - Structures partenaires; - BSIC; - PTFs.	Immédiat

	Absence d'évaluation à mi-parcours des différentes conventions avec les structures partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - non implication des services déconcentrés; - suspension du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - impliquer tous les acteurs à tous les niveaux; - accélérer la mise en œuvre des activités sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - MA/PRESAN-KL; - Structures partenaires; - PTFs 	2020
--	--	---	---	--	------

PROJET DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DU SIEGE DE L'INSTAT

1	Retard dans la mise en œuvre des travaux	<ul style="list-style-type: none"> - insuffisance lié à l'entreprise et au bureau de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - accélérer les travaux; - tenir régulièrement les réunions de chantier; - veiller au suivi correct du chantier. 	<ul style="list-style-type: none"> - MATP/INSTAT; - Entreprise, bureau de contrôle 	Sans délai
---	--	--	--	--	------------

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan de Réforme de la gestion des Finances Publiques au Mali, à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali, d'une part et l'optimisation de l'utilisation des ressources et l'efficacité de la dépense publique, d'autre part.

Elle a comme objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et de budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali. Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. En outre, les échanges menés avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de proposer de solutions à certaines contraintes et difficultés signalées.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : 19^{ème} Revue des Projets/Programmes (visités) au 31 décembre 2019

ANNEXE I : TDR

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi

DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT



**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME
ANNUEL DE SUIVI – EVALUATION DE 100
PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI POUR
L'ANNEE 2019**

Janvier 2019

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions **N° 1/MP-MFC** du 1^{er} Avril 1989 et **N° 2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, «**l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali cherche à accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'Etat. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise

l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur l'**Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**..

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2019 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2019-2021 et au BSI 2019 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, cinquante (50) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2019 PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

4.1. Prise de contact avec les CPS et UGP

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS, aux différents DRPSIAP pour leur information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
 - une copie de l'ordre de mission ;
 - la liste des projets à visiter ;
 - la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les information utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
 - Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
 - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2018 ;
 - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2019 au moment du passage de la mission ;
 - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
 - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
 - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
 - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
 - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
 - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
 - ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
 - ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2016, 2017 et 2018 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
 - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
 - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
 - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
 - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter

4.3. **Phase finale de la mission : Equipe de mission**

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
 - ✓ Déroulement de la mission ;
 - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
 - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
 - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPD;
- Envoi du rapport final aux CPS;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement...).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2019.

Chaque équipe sera composée :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : BUDGET NATIONAL
- **Durée** : la durée des missions est de 12 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

**ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

MISSION DE SUIVI –EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

PUBLIC DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET DANS LE DISTRICT DE BAMAKODU 10 AU 19 JANVIER 2020

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES AU PROJET SAPEP

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	N°Téléphone	Email	Emargement
1	Dr Yacouba DOUMBIA	SAPEP	Coordinateur	Bamako	66725423	yacoudoumbia55@yahoo.fr	
2	Bamba MAGASSOUBA	SAPEP	RAF	Bamako	66 79 13 64	magassbamba@yahoo.fr	
3	Bouakar DEMBELE	SAPEP	Assistant du Coordinateur	Bamako	65 71 30 65	bouakard@yahoo.fr	
4	Daouda KONATE	SAPEP	CV	Bamako	66 91 16 50	dakonate70@yahoo.fr	
5	Mahamadou KEITA	Direction Régionale de l'Agriculture (DRA)	Directeur par intérim	Kayes	76 63 21 34	delp2014.drak@gmail.com	
6	Diakaridia TRAORE	DRA	Point focal SAPEP	Kayes	76 15 02 69	traore.diakaridia@yahoo.fr	
7	Yaya DOUMBIA	Secteur Agriculture	Chef secteur	Kayes	76 65 14 05	dadiocoulibaly@yahoo.fr	
	Macky DIOP	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Kayes	66 72 21 54	-	
	Abdou TOURE	Bénéficiaire	Bénéficiaire	Kounda/Kayes	66 63 72 77	-	
	Baba MALIKI	DRA	Chef Sous Secteur Tontou	Kayes	64 95 03 59	-	

MISSION DE SUIVI –EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT
PUBLIC DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET DANS LE DISTRICT DE BAMAKODU 10 AU 19 JANVIER 2020

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES AU PRESAN-KL

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	Téléphone	Email	Emargement
1	DIARRA Aadama	PRESAN KL	Coordinateur	Bamako	66 90 76 09	tibuyadama1@yahoo.fr	
2	DIALLO Saran DIANE	PRESAN KL	RSER	Bamako	78 77 39 79	sarandiane@hotmail.com	
3	TOURE Hamidou Baba	PRESAN KL	Comptable	Bamako	76 45 36 36	habtoure@yahoo.fr	
4	DJIRO Tiecoura Mahamadou	PRESAN KL	APM	Bamako	66 80 42 49 &70 82 70 40	souleimanekone6@gmail.com	
5	KONE Souleymane	PRESAN-KL	Chef unité locale/Baguineda	Koulikoro	66804249	souleimanekone6@gmail.com	

**MISSION DE SUIVI –EVALUATION DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT
PUBLIC DANS LES REGIONS DE KAYES, KOULIKORO ET DANS LE DISTRICT DE BAMAKODU 10 AU 19 JANVIER 2020**

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES AU PROJET DE CONSTRUCTION DU SIEGE DE L'INSTAT

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Localités	N°Téléphone	Email	Emarge ment
1	Mamadou B SIDIBE	INSTAT	Département Finances	Bamako	63 28 76 72		
2	Boureima CISSE	INSTAT	Agent comptable		66 73 01 92		
3	Abdramane DIOP	Entreprise Mali construction (EMC)	Ingénieur génie Civil		76 24 53 47		
	Laurent KAMANO	Entreprise Mali construction (EMC)	Ingénieur génie Civil		78 13 06 08		

ANNEXE III :REVUE CONSOLIDEE DES P/P A VISITER AU 31/12/2019

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2019			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
1	2863	Construction Equipement Siège INSTAT	2015-2019	5 127	5 127	0	5 127	3 800	0	3 800	74,12%	#DIV/0!	74,12%	
2	2809	Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Région de Koulikoro (PRESAN-KL)	2015-2019	27 612	2 625	24 987	27 612	1 925	9 921	11 846	73,33%	39,70%	42,90%	
3	2 765	Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole des petits Exploitants pour l'Afrique subsaharienne (SAPEP)	2013-2020	7 870	600	7 270	7 870	472	3 521	3 993	78,67%	48,43%	50,74%	
TOTAL GENERAL				40 609	8 352	32 257	40 609	6 197	13 442	19 639	74,20	41,67	48,36	